

## Note de réflexion : L'erreur de calcul

Philippe Langevin

3-2-17

La réflexion conduite par la plate-forme « créativité et territoires » me conduit à remettre fondamentalement en cause toute tentative de mesure quantitative d'un concept aussi riche que flou. Que l'on parle d'économie territoriale créative, d'innovation territoriale, d'intelligence économique ou d'économie de la connaissance on en revient toujours au développement territorial. On change le mot sans changer la chose. Avouez que la définition de Lubart « la créativité est la capacité à réaliser une production à la fois nouvelle et adaptée au contexte dans lequel elle se manifeste » peut dans dommage s'appliquer à tout processus de développement.

La tentation est grande de vouloir quantifier la capacité créative d'un territoire. Le chiffre rassure, il permet des comparaisons, il assoit une démonstration, il se veut incontestable, il alimente des certitudes. Il donne une illusion de scientificité.

Les travaux de la plate-forme ont débouché sur un graphe impossible qui retient néanmoins trois étapes dans le processus créatif : le jaillissement, le processus et le déploiement sur un territoire. La note Lazzeri/Latz<sup>1</sup> propose un tableau intéressant sur les sous-composantes de ces étapes. Mais comment quantifier les postures d'acteurs, les composantes immatérielles, la motivation ou le bouillonnement ? Comment mesurer un milieu ? Il convient aussi de ne pas confondre créativité et évaluation (point 1 de la note).

La méthode qui consiste à leur attribuer un coefficient (1 à 3 ou 1 à 10) est purement intuitive et nullement scientifique. En fonction de la connaissance du sujet, de son domaine de travail, de son humeur ou de ses désirs, chaque scientifique attribuera une note différente. A supposer même que cette démarche soit possible, la pondération de ces dimensions pose des problèmes de méthode insurmontables. Nous les avons rencontré dans notre essai de quantifier la qualité de vie dans les territoires de la métropole. Après des milliers de données, nous sommes arrivés à la conclusion de l'impossibilité de cette ambition. Nous avons décrit la situation des territoires sur ce point sans nous aventurer dans une mesure contestable<sup>2</sup>.

La quantification n'a un sens que elle peut s'appliquer sur des territoires comparables. Pourquoi vouloir quantifier sur un territoire (par exemple celui d'Aix-Marseille-Provence Métropole ou celui de la Région Provence- Alpes Côte d'Azur) si, en fin de compte, on dispose d'un chiffre que l'on ne peut comparer, aussi bien dans l'espace que dans le temps à aucune autre ?

Et surtout quel sens donner à ces données ? La simple observation de la réalité montre que les capacités créatives d'un territoire ne sont pas nécessairement des facteurs de développement. La situation dans l'aire urbaine d'Aix-Marseille est emblématique à ce titre : le niveau élevé de l'économie de la connaissance, le potentiel créatif, les Strats-Up, l'excellence en termes de recherche ne se retrouvent pas au niveau du développement métropolitain, ne réduisent pas les taux de chômage et de pauvreté, ne participent en aucune manière à l'intégration territoriale<sup>3</sup>. Les milieux de la culture et de la recherche ont-ils été associé d'une façon ou une autre à la

---

<sup>1</sup> Evaluer la créativité territoriale : une drôle d'idée ? Février 2017

<sup>2</sup> La qualité de vie dans les territoires d'Aix-Marseille-Provence Métropole . P.Langevin-Janvier 2017

<sup>3</sup> Comme nous l'avons démontré dans le cadre du programme PUCA sur l'économie de la connaissance dans l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille. P.Langevin, L.Blanc, A.Dusfour- Avril 2014

construction d'Aix-Marseille-Provence métropole ? Evidemment pas. Imagine-t-on qu'un élu de poids lise un travail scientifique ?

Doit-on enfin parler de territoires créatifs ou d'individus créatifs ? Qui est créatif dans l'exemple donné par Michel à partir du « GardenLab » porté par Gignac-la-Nerthe ? Le maire ? Michel ? Les agriculteurs qui vont s'installer ? Les collectivités territoriales qui vont accompagner le projet ? Terre de liens ? Les éventuelles AMAP ? Tous évidemment, partenaires d'un même projet, mais pas tous avec la même intensité. Cherche-t-on à dire que la créativité de ce projet est de 2/10 ou 8/10 ? Cela n'a évidemment aucun sens.

La quantification pose des questions anciennes en comptabilité nationale. Malgré d'innombrables travaux qui mettent en évidence ses limites, on continue à mesurer le PIB comme avant et sa croissance reste l'indicateur premier de performance économique d'un pays. L'indicateur de développement humain n'est pas territorialisable. Il reste confidentiel dans les politiques publiques. D'autres indicateurs ont été proposés pour quantifier le développement durable. Ceux retenus par l'INSEE, nombreux, ne débouchent pas sur une donnée unique. Et c'est heureux !

Ne cherchons pas tout mesurer : le produit, l'innovation, le bonheur, la qualité de vie ou la créativité. Continuons plutôt à nous intéresser au processus créatif, son émergence, sa diffusion, et surtout sa capacité à développer les territoires où il s'exprime plutôt que de valoriser des initiatives individuelles quelles que soient leur intérêt. Posons nous des questions plus larges ; par exemple

- l'ubérisation de la société est-elle un progrès ?
- la flexibilité de l'emploi est elle un avantage collectif ?
- les Strats-Up enrichissent-elles un territoire ?
- notre avenir est il dans les smartphones ?
- pourquoi les créatifs ne participent ni au développement territorial ni aux politiques publiques ?

Pour conclure, reconnaissons que si les milieux innovateurs ne se mesurent pas, ils peuvent s'étudier. Ne tombons pas dans l'erreur de calcul de vouloir quantifier le monde.